

Lyon, le 02 avril 2020

Etienne Maurau et Catherine Vercueil
Co-doyens des IA-IPR

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
l'académie de Lyon
Mesdames et Messieurs les conseillers
principaux d'éducation de l'académie de
Lyon

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

Secrétariat des IA-IPR

Affaire suivie par

Doyens IA-IPR

Téléphone

06 69 93 29 44

Télécopie

04 78 58 54 78

Courriel

etienne.maurau@ac-lyon.fr

92 rue de Marseille

BP 7227

69354 Lyon CEDEX 07

www.ac-lyon.fr

Objet : La continuité pédagogique

Tous les IA-IPR de l'académie de Lyon espèrent que vous êtes en bonne santé ainsi que vos proches. Ils vous renouvellent leur soutien et leurs encouragements dans cette période de confinement prolongé en ayant une pensée toute particulière pour ceux touchés par la maladie.

Nous avons bien conscience qu'avec le prolongement du confinement, s'ouvre un temps complexe à gérer pour les enseignants, les élèves et leurs familles. Par ailleurs, nous avons bien perçu vos questionnements sur les enjeux et les modalités d'un enseignement dans des conditions exceptionnelles. Les deux interrogations les plus récurrentes concernent **la charge de travail** supportée par vous et vos élèves et **la nature des évaluations**.

Pour y répondre, nous avons fait le choix, dans un premier temps, d'appuyer nos suggestions sur une réflexion plus systémique. Cela vous permettra de prendre en compte l'ensemble des éléments garantissant **la continuité pédagogique pour tous vos élèves (document n°1)**. Cette proposition intègre **le contexte** dans lequel se met en place cette continuité pédagogique, qu'il soit lié au type d'établissements, aux types d'élèves que vous accompagnez, leurs éventuelles difficultés, mais aussi à la situation personnelle que vous pouvez connaître dans ce temps contraint de confinement.

Puis dans un deuxième temps, nous avons centré nos conseils et nos suggestions sur les deux préoccupations actuelles, à savoir **la charge de travail (document n°2)** et **la nature des évaluations des acquis des élèves (document n°3)**.

La continuité pédagogique ne peut être synonyme d'une simple transposition de « l'école à la maison » : le temps et les conditions de travail, les objectifs intermédiaires, les temps d'explicitation, les évaluations sont fondamentalement différents. Il est donc nécessaire de restructurer le temps autour de nouvelles activités et de rendez-vous virtuels avec les élèves.

Le distanciel nécessite une adaptation des pratiques d'enseignement centrées sur la continuité des apprentissages des élèves qui sont de fait rendus plus autonomes. Les séances d'enseignement deviennent une succession de temps et d'activités qu'il faut ensuite relier pour donner du sens aux apprentissages. Le professeur doit donc mener une réflexion asynchrone (anticipée) sur les mises en situation qu'il va proposer à ses élèves. Il s'agit alors de créer en amont des scénarii pédagogiques adaptés à tous les élèves.

Conscients de votre investissement dans vos missions modifiées dans un tel contexte et respectueux des modalités de travail que vous avez choisies et construites en fonction de vos situations respectives, nous espérons que ces éléments vous aideront à alimenter votre réflexion et vous permettront de mettre en pratique la continuité pédagogique avec plus de facilité.

Que chacun prenne soin de lui, de ses proches et poursuive l'accompagnement des élèves qui lui sont confiés.

Le collège des IA-IPR de l'académie de Lyon